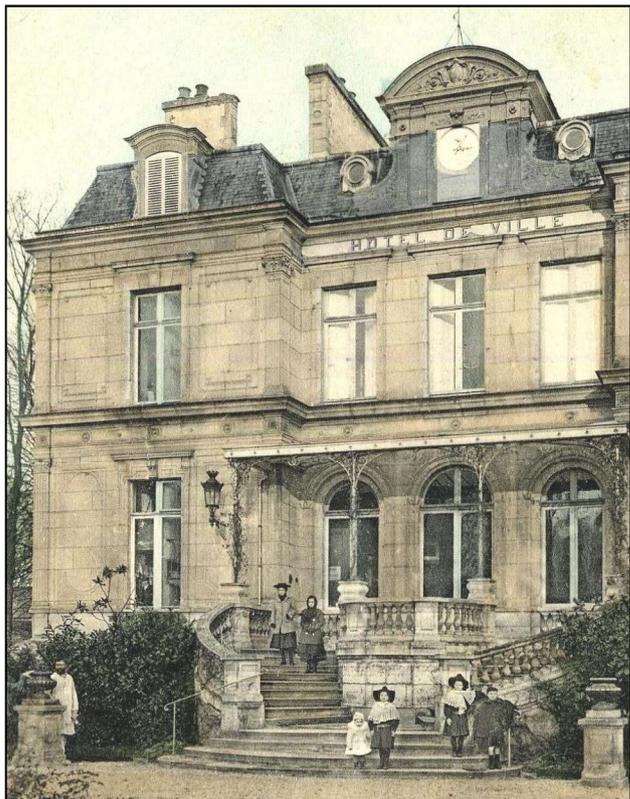


# L'Actualité du Patrimoine

À la découverte de l'histoire, de la mémoire, des archives et du patrimoine de Choisy-le-Roi

N°39 Juillet 2024



**Découvrez votre service  
Archives Documentation Patrimoine  
dans ses nouveaux locaux  
pages 2 à 5**

Chères Choisyennes, chers Choisyens,

Après une absence remarquée, justifiée dans ces pages, je suis heureuse de voir reparaître la revue-vitrine de notre service des Archives.

Elle vous passionnera par sa richesse, la variété des sujets proposés et les reproductions de qualité qui les illustrent.

Ce beau travail de composition nous entraîne au travers des époques dans des sujets aussi divers que la symbolique de la ville, ou un bâtiment emblématique, un personnage remarquable ou des témoignages visuels (images saisissantes du photographe Gaby) ou encore des objets patrimoniaux précieux (légés par le fils d'un Choisyen, très investi dans notre ville).

Nous le remercions pour ce don illustrant un savoir-faire choisyen, que notre équipe municipale ne manquera pas de mettre davantage en valeur.

Merci aussi à notre inoxydable Colette Gatouillat, qui porte la flamme de notre ville et transmet son histoire avec passion.

Je souhaite à tous les lecteurs bien du plaisir et salue encore le travail de l'équipe de rédaction.

Sushma Ostermeyer  
Adjointe au Maire en charge  
de la Culture et du Patrimoine historique

ISSN 2101 – 9711

**Service Archives - Documentation - Patrimoine**



---

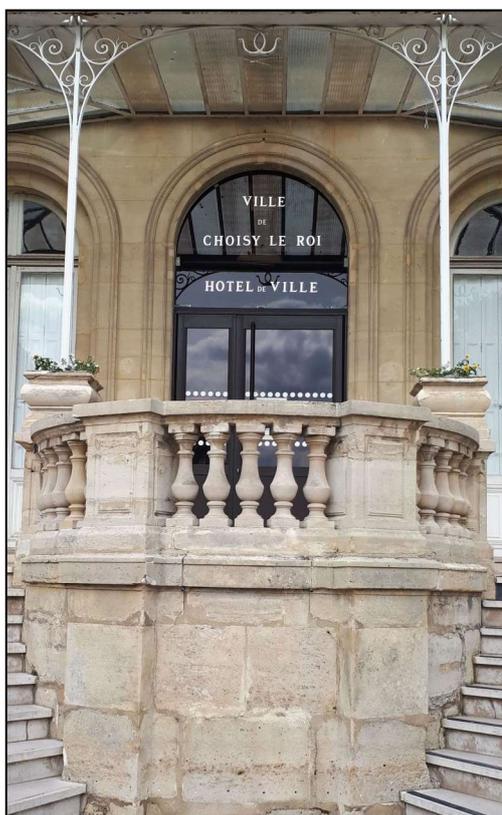
## Votre service Archives a changé de locaux

---

Vous

l'avez noté, la parution de votre revue *L'Actualité du Patrimoine* a été décalée. Une pause dans la parution due à un travail recentré sur l'installation du service Archives Documentation Patrimoine dans de nouveaux locaux, le classement et le reconditionnement des collections et le travail d'archivage auprès des services municipaux.

Le service Archives a en effet quitté en avril 2022 ses locaux du n°16 avenue Anatole France pour s'installer dans l'ancienne mairie. Vous y retrouvez au rez-de-chaussée l'accueil du service Archives et sa salle de lecture, avec les mêmes modalités d'accueil qu'auparavant. Les archives historiques et la collection d'objets ont de même été transférées dans de nouveaux lieux de stockage, au sous-sol du bâtiment.



Le service Archives Documentation Patrimoine vous accueille au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie sur les jours et horaires d'ouverture au public, les mardis, jeudis et vendredis. Il est préférable de prévenir de votre visite afin que les agents puissent cibler au mieux votre demande et préparer les documents. Les lundis et mercredis sont réservés au travail interne du service et à l'archivage. Toutefois, si vous ne pouvez vous déplacer les jours d'ouverture au public il est possible de prendre rendez-vous sur ces jours-là.

---

## Votre service Archives a changé de locaux

---



Les archives historiques et la collection d'objets patrimoniaux ont été reconditionnés et ont rejoint les sous-sol de l'ancienne mairie.



*L'Actualité du Patrimoine*

### **Modalités de diffusion**

Dans un souci de réduction de l'empreinte environnementale, la diffusion de *L'Actualité du Patrimoine* sera désormais privilégiée de façon dématérialisée. Vous pourrez ainsi retrouver la publication sur le site internet de la ville [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr) ou la recevoir par mail au format PDF.

Aussi pour les prochaines publications, nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer un mail avec l'adresse électronique à laquelle vous souhaitez la recevoir à [archives@choisyleroi.fr](mailto:archives@choisyleroi.fr).

Le format papier sera tout de même conservé et mis à disposition dans plusieurs lieux de la Ville.

Si vous souhaitez continuer malgré tout à la recevoir par voie postale, merci d'en faire la demande auprès du service archives.

### **Service Archives Documentation Patrimoine**

Nous rendre visite :

Ancienne mairie, parc de la mairie  
mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Nous joindre :

Tél : 01 48 92 41 36

Mail : [archives@choisyleroi.fr](mailto:archives@choisyleroi.fr)

Nous écrire :

Hôtel de Ville  
Place Gabriel Péri  
94607 CHOISY LE ROI



## Votre service Archives a changé de locaux



Le dessin original des armoiries.  
© Archives communales de Choisy-le-Roi.

### À noter

#### Pour une bonne conservation de vos documents familiaux

Les archives (quelque soit leur support) n'aiment pas les excès : pas trop humide, pas trop sec, pas trop froid, pas trop chaud. La pièce où les documents sont conservés ne doit pas subir de trop brusques variations climatiques et être suffisamment ventilée. Les archives ne doivent évidemment pas être stockées dans des pièces d'eau ou près de canalisations, ni dans les pièces où il peut y avoir des rongeurs ou insectes papivores.

L'essentiel est aussi de les préserver de la lumière (qui les décolore et casse les fibres de cellulose) et de la poussière (qui favorise l'apparition de moisissures et d'insectes).

Conditionnez vos archives dans du matériel adapté : des boîtes solides, plutôt en carton neutre, choisies à la taille des documents. Proscrivez les pochettes plastiques qui colent les encres avec le temps ainsi que les élastiques, scotch, trombones en fer.

### Classement d'archives = découvertes historiques

Le déménagement du service a été l'occasion de traiter un important vrac de dossiers divers déposés au fil des années par les services. Son classement, qui nécessitait un temps de travail conséquent, a été confié à la société EAD. Le tri et l'inventaire des dossiers ont permis quelques découvertes historiques : parmi ce vrac a notamment été retrouvé le dossier d'adoption des armoiries de la ville, un dossier datant de 1941-1942 composé de quelques courriers passés entre la Ville de Choisy-le-Roi et le lieutenant Louis, concepteur des armoiries, ainsi que du dessin original du blason.

C'est le lieutenant R. Louis, officier de réserve du Régiment de sapeurs-pompiers de Paris, basé caserne Sévigné, Paris 4<sup>e</sup> arrondissement, qui est chargé des recherches héraldiques et de composer une armoirie, la commune de Choisy n'en possédant pas. Cette nouvelle armoirie doit correspondre à la fois aux lois de l'héraldique et aux exigences du Conseil municipal à qui le lieutenant Louis soumet trois projets (non archivés).

Le 2 décembre 1941 un courrier arrive avec un premier dessin. L'écu d'azur à trois fleurs de lis surmonté de la couronne royale accompagné d'un dessin du château qui vient rappeler que Choisy-le-Roi fut un lieu de séjour de Louis XV. En retour, les conseillers demandent à remplacer le château disparu, jugé redondant, par un pont ou un fleuve qui caractérisent la commune. Fin décembre, un nouveau dessin est proposé et est de nouveau discuté. Les conseillers demandent cette fois que le pont adopte une ligne plus moderne, un nouveau pont étant en projet. En outre, il est demandé d'ajouter un élément indiquant que Choisy-le-Roi est vouée à devenir « une grande Cité du Sport », 155 hectares venant d'être expropriés pour créer un parc des sports avec un bassin susceptible d'accueillir les jeux olympiques. Il est suggéré d'ajouter à la base du dessin cinq anneaux. Arrive ainsi début janvier le dessin final avec un pont moderne à deux piles au-dessus d'une rivière ; en-dessous sont dessinés cinq anneaux entrelacés en référence au projet de cité olympique.

L'armoire présentée par Monsieur R. Louis est adoptée par le Conseil municipal dans sa séance du 27 janvier 1942. Sont adoptés à la fois le dessin et la définition héraldique suivante : *de gueules au pont moderne à deux piles d'Or soutenu d'une rivière d'argent et accompagné en pointe de cinq annelets entrelacés d'or à l'écu d'azur à trois fleurs de lis, timbré de la couronne royale de France, posé en abîme et brochant sur le tablier du pont.*

Cette symbolique est utilisée par la commune jusqu'en 1987, date à laquelle le logo est adopté.

# L'ancienne mairie, un bâtiment historique pour le service des archives communales

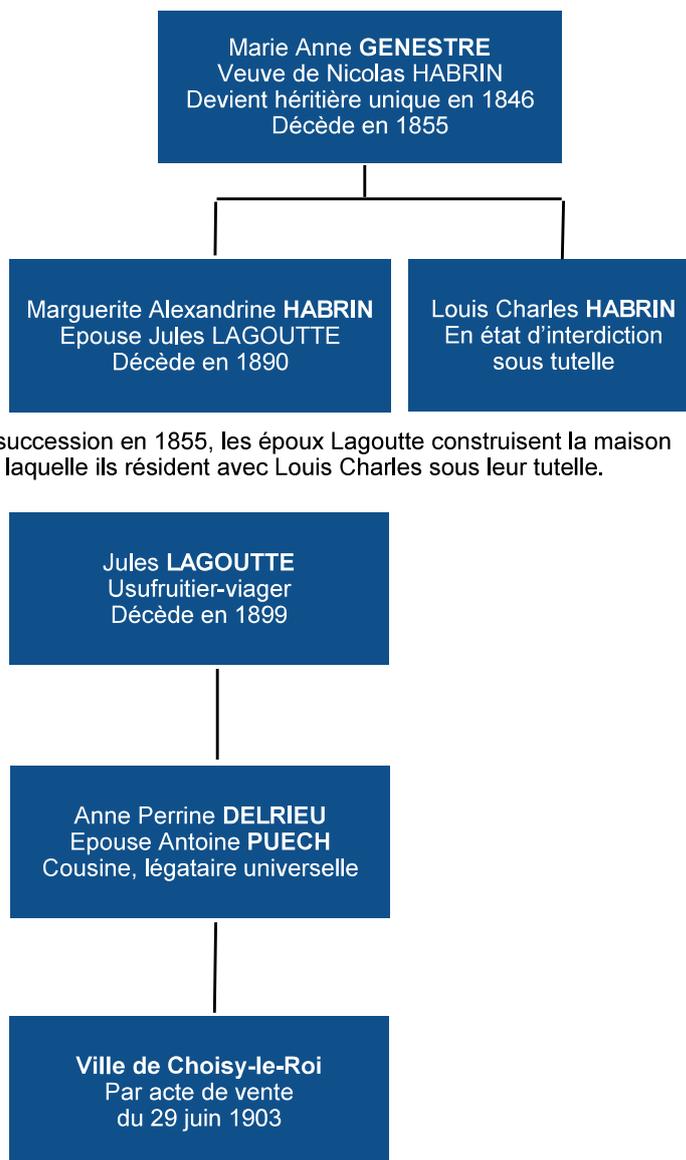
L'ancienne mairie n'a pas toujours abrité les services municipaux. C'est à l'origine une maison bourgeoise construite au milieu du 19<sup>e</sup> siècle par la famille Lagoutte et achetée par la Ville en 1903. Jusqu'à cette date, la mairie se situait dans l'ancienne loge royale à l'arrière de l'église, au cœur du quartier Saint-Louis qui était alors le centre de la vie économique, commerçante et sociale. Les locaux devenant trop exigus, la Ville saisit l'opportunité de la vente de la propriété Lagoutte pour y établir les services municipaux et un jardin public.

La mairie et son parc se trouve sur l'emplacement de l'ancien domaine royal. Vestiges du château de Louis XV, les deux pavillons des gardes et le saut de loup délimitent l'entrée principale du parc. Le château, quant à lui, a totalement disparu, partagé et vendu par lots lors des ventes des biens nationaux. En 1797 la partie du grand parc est ainsi vendue à Christophe Hippolyte Prévot. Le lot est ensuite divisé entre plusieurs propriétaires et héritiers.

En 1846, Marie Anne Genestre, veuve de Nicolas Habrin, devient l'héritière unique du « grand parc ». C'est sa fille Marguerite Alexandrine Habrin, épouse de Jules Lagoutte, qui fait construire à partir de 1856 la maison bourgeoise - aujourd'hui mairie - au n°129 avenue de Paris où le couple va résider. Sans descendance, Marguerite Alexandrine Lagoutte décède en 1890 laissant son mari légataire en usufruit-viager et sa cousine Anne Perrine Delrieu, épouse d'Antoine Puech, sa légataire universelle en nue-propiété.

Jules Lagoutte décède à son tour en 1899. Des tractations s'engagent alors entre la Municipalité et Anne Perrine Puech, l'héritière du « château Lagoutte » pour l'achat de la propriété et d'une partie du parc pour y établir la mairie et un jardin public. La propriété est acquise pour le prix de 300 000 francs contre les 450 000 francs proposés au départ. Le prix a pu être baissé, Madame Puech comptant sur l'installation de la mairie pour mieux négocier la vente des autres terrains de la propriété. L'acte de vente est signé le 29 juin 1903. Dès l'automne, les services s'installent et le Conseil municipal y tient sa première séance. L'inauguration officielle de ce nouvel hôtel-de-ville a lieu le 2 juillet 1905.

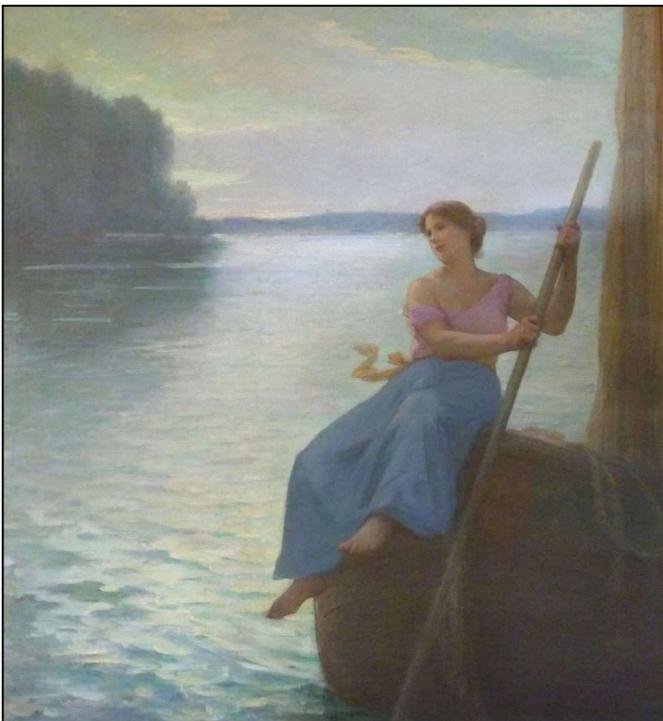
## Les propriétaires et occupants successifs



## L'ancienne mairie, un bâtiment historique pour le service des archives communales

Le bâtiment, à l'origine habitation particulière, a été aménagé pour accueillir les services, la célébration des mariages, les conseils municipaux. Les œuvres exposées dans les salles sont représentatives de Choisy et de son histoire.

Les tableaux de la salle du 1<sup>er</sup> étage, autrefois salle du Conseil municipal, ont notamment été commandés au début du 20<sup>e</sup> siècle : *Bords de Seine* d'Eugène Bourgeois, *La Céramique* et *Jeune fille sur une barque*, allégories de Charles Auguste Mengin, quatre vues du parc de Charles Auguste Mengin, ont été peints entre 1903 et 1921 pour décorer la mairie de Choisy.



La toile *Jeune fille sur une barque* de Charles Auguste Mengin a été commandée en 1906 par le département de la Seine pour le décor de la mairie de Choisy en même temps que son pendant *La Céramique*. Les deux tableaux sont mis en place en 1912, des allégories qui représentent les activités phares de la ville à cette époque : l'activité fluviale et la production céramique. Il s'agit d'un dépôt d'œuvre, la Ville de Paris est propriétaire du tableau.

La cheminée Renaissance offerte par la société Gilardoni fils, A. Brault & Cie



Cette cheminée monumentale en faïence trône au centre de la salle de réception du 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne mairie. Elle a été réalisée par l'entreprise choisyenne de production céramique de Messieurs Brault et Gilardoni située rue de Sébastopol. La cheminée est dans le goût du 19<sup>e</sup> siècle pour les styles néo qui reproduisent les styles anciens : d'un style néo-renaissance, elle est inspirée de la cheminée Henri II en marbre exposée au musée du Louvre et attribuée à Germain Pilon. L'entreprise choisyenne concurrente Hyppolite Boulenger & Cie proposait un modèle similaire.

Cette pièce d'exception fut offerte à la Ville de Choisy par la société Gilardoni fils, A. Brault & Cie en 1899 pour orner la mairie, celle-ci étant alors à l'arrière de l'église. La cheminée a été démontée et réinstallée dans cette salle au moment du déménagement des services municipaux.

---

## La Libération, 80<sup>e</sup> anniversaire

---

L'année 2024 est l'année des commémorations des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

Le 25 août 1944 les Alliés libèrent Choisy. Ce moment historique a été immortalisé par le photographe choisyen Gaby dont les Archives communales conservent les clichés. Installé rue Jean Jaurès, Gaby photographie les instants tendus précédant la Libération, lorsque les soldats allemands en déroute tentent de faire sauter le pont pour ralentir l'avancée des troupes alliées : la rue Jean Jaurès déserte, un civil tué, le pont qui saute. Puis, descendu avec les autres Choisyens dans la rue, il photographie l'arrivée des Alliés : la première voiture américaine qui arrive rue Jean Jaurès, les Choisyens qui sortent dans les rues pour accueillir les libérateurs, le pont démoli, la liesse populaire. Ce sont 150 précieuses photographies en noir et blanc qui illustrent les événements qui se sont déroulés à Choisy au moment de la Libération ainsi que dans les mois qui suivirent : l'accueil des Américains à la mairie, les hommages, les rencontres commémoratives.



Le vendredi 25 août 1944 : la Libération de Choisy photographiée par Gaby, photographe choisyen

À l'été 1944 le climat est tendu, les actions d'attaque se multiplient alors que l'armée allemande est en déroute et se replie. À Choisy, les derniers véhicules allemands passés, les soldats préparent des explosifs pour faire sauter le pont afin de barrer la routes aux troupes américaines en chemin vers Paris. Cinq résistants désamorcent les bombes, : le pont n'explose que partiellement.

Arrivant de la Belle-Epine par la route de Versailles, les troupes américaines de la 2<sup>e</sup> DB passent par la rue Jean Jaurès et traversent le pont de Choisy pour continuer leur route vers le carrefour Pompadour.

En septembre, l'anniversaire des 80 ans de la libération sera commémoré lors d'une exposition du fonds photographique GABY, dans le parc de la mairie lors des journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre. De plus, à la médiathèque Aragon, un autre évènement sur cet anniversaire aura lieu le 28 septembre après-midi.

## La Libération, 80<sup>e</sup> anniversaire



L'arrivée des Alliés à Choisy, rue Jean Jaurès et avenue Victor Hugo. Ci-contre, les bombes qui ont failli détruire le pont.

### Ce que vous pouvez trouver dans les archives communales

Les Archives communales conservent en série H des documents concernant l'organisation de la vie quotidienne des Choisyens pendant la Seconde Guerre mondiale. Désormais archives historiques, ces dossiers correspondent aux missions des communes pendant la période de guerre : organiser la protection de la population, organiser le ravitaillement, gérer les réquisitions de locaux et de matériel, lister les dégâts pour dédommager les sinistrés et aider à leur relogement.

Sont aussi conservés des dossiers relatifs à la mise en place d'une aide pour subvenir aux besoins des prisonniers de guerre et des travailleurs en Allemagne.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Ville a également la mission de mettre en place un centre d'accueil pour les prisonniers de guerre et les déportés et d'organiser leur retour à la vie quotidienne. Son rôle est de lister les personnes rentrées, non rentrées, décédées.

Les Archives communales possèdent d'autres documents constitués par des dons : des photographies, dont le fonds du photographe Gabby, des témoignages collectés à l'occasion des différents hommages. Sont aussi déposées et consultables au service Archives les recherches menées par les associations locales concernant les déportés et victimes de guerre choisyens.



# Julien Leffond et le Trolley-Progresseur



Julien Leffond  
1870-1949  
Inventeur de la méthode  
d'enseignement collectif  
par le Trolley-Progresseur.  
© archives communales CLR.

**ENSEIGNEMENT**  
de la  
**NATATION à L'ÉCOLE**  
MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT COLLECTIF  
par le  
**Trolley-Progresseur**  
Breveté S. G. D. G.

**STABILITÉ**  
**SÉCURITÉ**  
**CONFIANCE**  
**SUCCÈS**

1933. - CONCOURS LÉPINE. Médaille d'Honneur de Vermeil.  
1933. - CONCOURS d'APPAREILS de NATATION 1<sup>er</sup> Prix du Journal "L'AUTO".  
1933. - SOCIÉTÉ d'ENCOURAGEMENT au PROGRÈS. Reconnue d'Utilité Publique. Médaille de Vermeil.  
1934. - CONCOURS LÉPINE. Médaille d'Or.  
1934. - CONCOURS d'APPAREILS de NATATION. Hors Concours au Journal "L'AUTO", avec félicitations du Jury.

**EN COLLABORATION**

<b>M. G. BADOUX</b> Directeur d'École Publique à LEVALLOIS-PERRET (Seine)	<b>M. J. LEFFOND</b> Inventeur du "Trolley-Progresseur", Maire-Adjoint de Choisy-le-Roi Professeur Honoraire d'Éducation Physique aux Écoles de la Ville de Paris et à l'École Turgot 19, Rue Armand-Noblet à CHOISY-LE-ROI (Seine)
--	--

P

rofesseur d'éducation physique à Choisy-le-Roi à partir de 1900, Julien Leffond est l'inventeur de la méthode Leffond ou Trolley-Progresseur, méthode qui permet l'enseignement collectif de la nage. Il met cette technique en application à Choisy pour apprendre à nager aux enfants au sein de l'école de natation.

Julien Leffond est ici un précurseur : la natation n'est alors pas une activité obligatoire et beaucoup ne savent pas nager. Autant pour la sécurité que pour l'hygiène et l'exercice physique, il va encourager cette pratique sportive en mettant en place des cours municipaux gratuits de natation pour les enfants des écoles de Choisy. Son but est que la majorité sache nager. Investi dans cette démarche, il encourage la municipalité à créer une école de natation dont il est le professeur. Celle-ci est inaugurée en 1935. Les cours ont lieu à la piscine installée alors dans la Seine quai Pompadour, au niveau de l'avenue des Marronniers. Julien Leffond peut enseigner simultanément à 200 élèves. Les exercices commencent hors de l'eau (à sec) pour assimiler les mouvements de la brasse, puis continuent progressivement dans l'eau.

Pour favoriser l'apprentissage et couper l'appréhension de l'eau, Julien Leffond invente en 1933 le système du Trolley-Progresseur : un câble soutient le nageur pour l'aider au flottement et lui libérer l'esprit pour contrôler ses mouvements. Cette invention est brevetée et plusieurs fois primée.

Engagé pour sa ville et ses habitants, Julien Leffond a été élu conseiller municipal en 1925. En 1927, il devient adjoint au maire avec comme attributions les fêtes, l'éducation physique et les colonies de vacances.

Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1930.

**LE TROLLEY-PROGRESSEUR.**  
BREVETÉ S. G. D. G.

EN VENTE  
CHEZ L'ÉDITEUR  
19, rue Noblet-Choisy-le-Roi

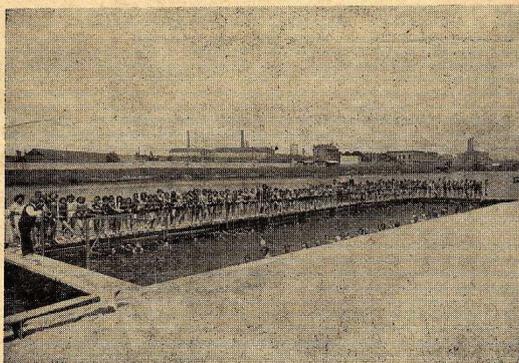
DROITS DE REPRODUCTION  
RESERVÉS

## ECOLE DE NATATION (Saison Estivale)

### COURS MUNICIPAL GRATUIT de NATATION

pour les Enfants des Ecoles, Garçons et Filles, de Choisy-le-Roi

Ouverture des Cours : Jeudi 2 Juin



Exercices de Natation par 70 Elèves par Trolley-Progresseur

#### I. — Règlement.

1° Les séances de natation ont lieu le jeudi matin, de 8 heures à midi, à la piscine municipale, à partir du jeudi 2 juin au 15 septembre.

2° Pour être admis à suivre les séances, les enfants des écoles devront être munis d'une carte d'identité personnelle, avec photo et la signature du directeur de l'école où l'enfant est inscrit.

3° Les séances ont lieu le jeudi, aux heures ci-après :

De 8 heures à 8 h. 30 : école des garçons avenue Victor-Hugo;

De 8 h. 30 à 9 heures : école des garçons, rue Emile-Zola;

De 9 h. à 9 h. 30 : école des garçons, rue Noblet;

De 9 h. 30 à 10 heures : les élèves garçons sachant nager;

De 10 heures à 10 h. 30 : école des filles, avenue Victor-Hugo;

De 10 h. 30 à 11 heures : école de filles, rue Emile-Zola;

De 11 heures à 11 h. 30 : école de filles, rue Noblet;

De 11 h. 30 à 12 heures : les élèves filles sachant nager.

Avant la délivrance de la carte, l'enfant sera soumis à une visite médicale faite par le médecin inspecteur des écoles.

Aucun élève ne sera autorisé à rentrer avant l'heure indiquée au tableau ci-dessus.

Aucun élève ne sera admis sans être muni de sa carte d'identité, signée des parents. Les parents devront signer le présent règlement pour se rendre compte de l'emploi du temps de leurs enfants.

La plus grande discipline est recommandée aux élèves, tout élève contrevenant à cet article se verra infliger la suppression de la carte piscine.

Mmes les Directrices et MM. les Directeurs sont priés de vouloir bien faire remettre le présent règlement aux élèves prenant part aux séances de natation.

Ce règlement sera approuvé, signé des parents et rapporté à l'école.

#### II. — Quelques conseils aux apprentis nageurs.

##### Prescriptions générales.

1° Interdiction de stationner sur les escaliers;

2° De monter sur les plats-bords;

3° De se suspendre le long des filets;

4° De se livrer à des jeux ou des actes pouvant occasionner le désordre.

La natation consiste à associer harmonieusement les mouvements des membres, de façon à trouver sur l'eau un point d'appui pour se soutenir, pour progresser et conserver la tête hors du liquide afin de respirer.

La brasse doit être enseignée dès le début des leçons.

La natation est un exercice gymnastique excellent à tous les points de vue, l'attitude est très bonne et exige l'extension et le redressement de la tête, les mouvements sont étendus, les contractions musculaires sont réparties sur la totalité du corps et la respiration est très active.

Les exercices de natation sont de véritables jeux, ils ont tout l'attrait d'un sport. On peut, dans l'eau, faire toutes sortes de culbutes et des plongeurs. Il serait bon d'apprendre à nager avec des vêtements et de savoir porter secours à une personne qui se noie.

Aussi, dans les grandes villes, faut-il multiplier les piscines de natation.

La ville de Paris vient d'instituer la natation obligatoire dans les écoles. Des résultats intéressants ont été obtenus.

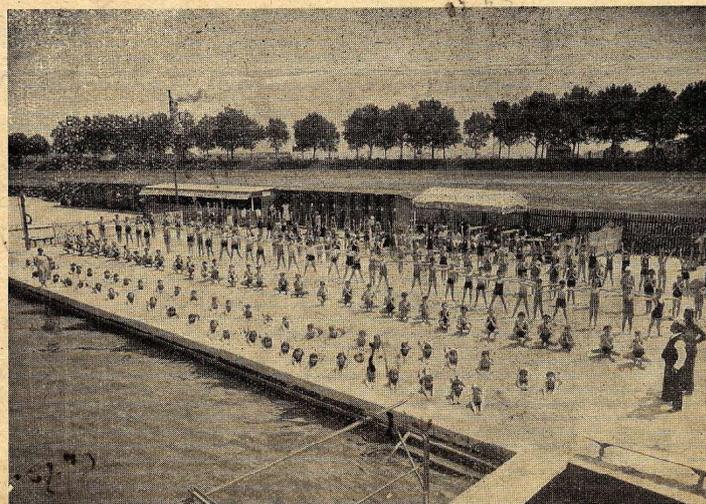
Ces résultats sont encourageants et devraient être imités partout.

La ville de Choisy-le-Roi a été une des premières communes pour l'organisation de la natation gratuite pour les enfants, grâce à l'emploi du « Trolley-Progresseur ». La leçon collective est enseignée à 50 élèves simultanément.

Cette année 850 élèves ont donné leur adhésion pour suivre les cours gratuits.

La natation est un sport utile et agréable.

Apprenez à nager.



Exercices collectifs de Natation à sec par 200 Elèves

---

## Les dernières acquisitions du service Archives

---

Un don important d'objets en faïence, verre et cristal a récemment été fait par Sébastien Igier, le fils de Daniel Igier décédé en début d'année. Choisyen connu pour son engagement bénévole, notamment au sein du club de basket, Daniel Igier a habité toute sa vie à Choisy et collectionnait tout ce qui avait un lien avec elle : journaux, cartes postales, factures d'anciennes entreprises, papiers anciens qu'il avait déjà prêtés pour numérisation au service Archives. Il avait émis le souhait de céder une partie de sa collection à la Ville. Une trentaine de pièces estampillées Choisy-le-Roi, façonnées à la faïencerie Boulenger et aux Cristalleries et Verreries réunies, ont rejoint les collections pour témoigner du savoir-faire local.



Faïencerie Hippolyte Boulenger et Cie de Choisy-le-Roi (1878 - 1936)  
Boîte rectangulaire en faïence avec couvercle, cette pièce présente des décors en relief placés en corsage. L'anse du couvercle est également sculptée. L'émail de cette pièce est teinté en bleu Roi, agrémenté par des motifs imprimés en doré en forme de fleur de lys.



Verreries et Cristalleries Réunies (V.C.R) de Choisy-le-Roi, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle.  
Set d'assaisonnement de table (vinaigre / huile) en verre avec décor en relief torsadé.  
Verre à base de silice, moulé en 3 éléments : le socle en verre est monté sur pied, et présente une anse préhensible au centre ; deux flacons bombés à lèvres évasées avec bouchon, leur pied est moulé en cloche pour s'insérer dans leur socle.

## Les dernières acquisitions du service Archives



Verreries et Cristalleries Réunies (V.C.R) de Choisy-le-Roi, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle.

Fiolle en cristal, un liseret doré est peint sur le pourtour du bouchon. La pastille jaune sur la panse est annotée « Cristalleries de Choisy-le-Roi ; France ».

Cristal à base de silice et d'oxyde de plomb.

### Vous souhaitez faire un don ?

Vous pensez être en possession d'objets qui témoignent de l'histoire de Choisy et vous souhaitez en faire don à la Ville ?

Vous pouvez vous rendre au service Archives, téléphoner ou envoyer une photo par mail afin de pouvoir estimer si l'objet à une valeur patrimoniale. La donation sera officialisée administrativement.

### Lampe torchère Louis Carrier-Belleuse

Pour enrichir ses collections la Ville a acquis cette grande lampe torchère signée de la faïencerie Hippolyte Boulenger & Cie et de son directeur artistique Louis Carrier-Belleuse. Majolique d'époque fin 19<sup>e</sup> siècle, en faïence polychrome, cette lampe de 70 cm de haut présente un décor néoclassique avec putti, rinceaux et acanthes. Elle apparaît dans un catalogue de vente de la faïencerie à côté d'autres pièces signées de l'artiste.



---

## Retour sur les activités du service

---



Portes ouvertes du service Archives Documentation Patrimoine et visite de l'ancienne mairie à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP). Les portes ouvertes du service Archives auront également lieu aux prochaines JEP.

Balades historiques du parc de la mairie et du centre ville de Choisy-le-Roi.



Tenue d'un stand lors des fêtes de la Ville.



---

## Retour sur les activités du service

---



Présentation d'une exposition de documents d'archives sur la Seconde Guerre mondiale au lycée Jean Macé dans le cadre de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

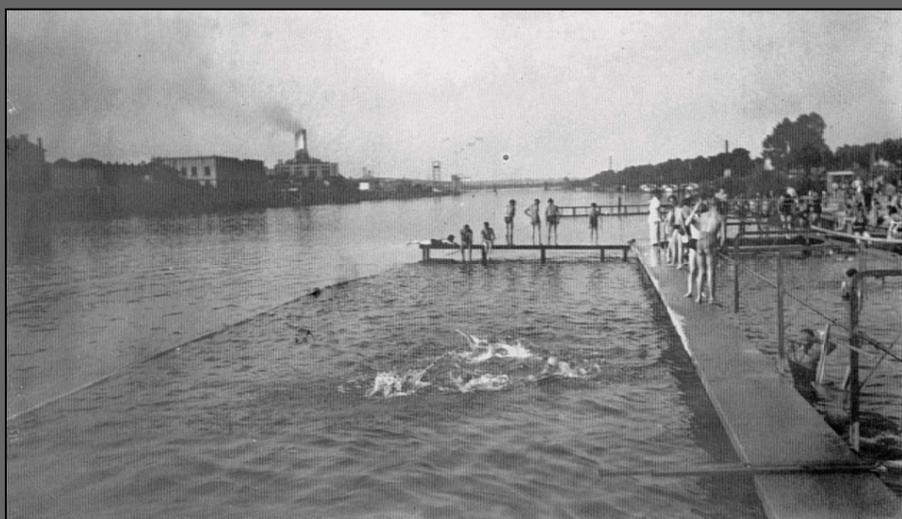
Accueil de plusieurs classes des écoles élémentaires pour un travail sur les symboles et les emblèmes de la République.



Le savez-vous ?

Avez-vous bien lu  
*L'Actualité du Patrimoine* n°39 ?

Où se situait la première piscine  
de Choisy ?



# Choisy s'expose ailleurs

« Roues Libres. La grande histoire du vélo » au domaine de Sceaux



« Ça roule, petites histoires de vélo en banlieue sud »  
à l'écomusée de Fresnes

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le musée du Domaine départemental de Sceaux vous invite à l'Orangerie pour découvrir sa nouvelle exposition dédiée à l'histoire des cycles. Cette exposition retrace l'évolution du vélo, à travers les innovations techniques de la draisienne du début du 19<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux pratiques sportives et ludiques actuelles. Elle dévoile aussi l'histoire des usages sociaux et la pratique sportive intimement liée aux cycles.

Découvrez un ensemble exceptionnel de 25 cycles anciens ayant appartenu à Robert Grandseigne, pionnier de l'aviation et passionné de vélos, y compris le célèbre vélocipède à vapeur de Louis-Guillaume Perrault, considéré comme la première moto de l'histoire ! Ne manquez pas de plonger dans l'univers du vélo à travers les âges. Affutez votre regard, vous y trouverez aussi des pièces issues des collections du service Archives de Choisy-le-Roi !

« Roues Libres. La grande histoire du vélo »  
du 21 juin au 31 décembre 2024 à l'Orangerie

Plus d'informations sur la programmation  
et les modalités d'accès sur :

<https://domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr>



En vélo ou en TBM arrêts Montjean et Croix de Berny

## Choisy s'expose ailleurs

L'exposition « Ça roule, petites histoires de vélo en banlieue sud » interroge la place du vélo en banlieue. Vous y retrouverez le vélo Le Globe prêté pour l'occasion à l'écomusée de Fresnes.

À travers son histoire, l'objet vélo et sa pratique reflètent les changements économiques, sociologiques et techniques de la société.

Grâce aux témoignages collectés auprès d'habitant·e·s du quartier, l'exposition brosse un portrait des différents usages du vélo et du rapport intime que nous entretenons avec cet objet synonyme de loisirs, de liberté, d'effort, d'émancipation et d'avenir.

Les visiteurs·euses sont invités à circuler à travers deux espaces :

> un espace d'introduction historique dans laquelle les visiteurs·euses peuvent découvrir sept magnifiques vélos de collection ;

> un second espace proposant une immersion autour de quatre thématiques contemporaines : le vélo liberté, le vélotaf, le vélo loisir et le vélo comme chemin d'avenir.

Le parcours de l'exposition est émaillé de vélos "symboles" ainsi que de témoignages collectés auprès d'habitant·e·s du quartier. Leur rapport au vélo résonne avec les expériences des visiteurs·euses.

L'exposition est labellisée Olympiade Culturelle.

Dans le cadre de la mise en accessibilité du musée, un soin particulier a été porté pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Une programmation événementielle viendra rythmer la vie de l'exposition : chasse au trésor, spectacle jeune public, conférences, balades urbaines à déguster, atelier des sens...

« Ça roule, petites histoires de vélo en banlieue sud »

du 24 mai 2024 au 6 avril 2025

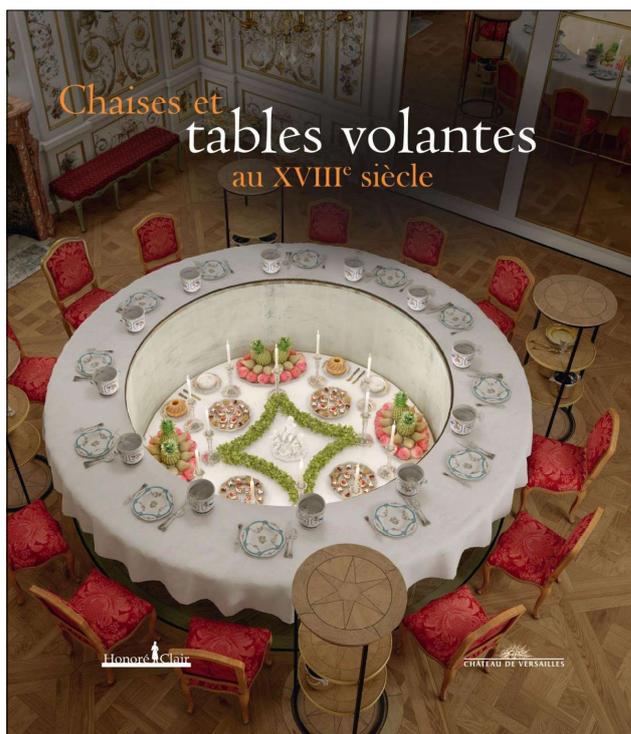
Ecomusée de Fresnes

Entrée libre

Plus d'informations sur l'écomusée et sa programmation sur :

<https://ecomusee.grandorlyseinebievre.fr>

Chaises et tables volantes au XVIII<sup>e</sup> siècle  
Une publication des éditions Honoré Clair  
où il est question de Choisy



Surprendre et ravir ses convives... tel était l'objectif de ces chaises et tables mécaniques, dites « volantes », qui, surgissant du sol comme par enchantement, suscitaient l'admiration de tous. Pour la première fois, un ouvrage propose un état complet des connaissances sur ces créations extraordinaires permettant d'en saisir l'origine, le fonctionnement, l'usage et la diffusion. Trianon de Versailles, château de Choisy, château de La Muette, hôtel du Garde-Meuble... Stéphane Castelluccio nous emmène en France et dans toute l'Europe pour nous faire découvrir ces machineries d'exception : « tables et chaises volantes ». À travers l'étude de ce sujet fascinant, c'est toute l'ingéniosité et la fantaisie du Siècle des Lumières qui s'offrent à notre compréhension.

Textes : Stéphane Castelluccio

Reconstitutions 3D : Hubert Naudeix, Marlène Faure

En coédition avec les éditions Honoré Clair

176 pages, 39 €

En vente en librairie

ISBN 978-2-918371-40

---

## Rencontrez Colette, passeuse d'histoire locale

---



Colette vous donne rendez-vous les mercredis après-midi, sur rendez-vous, au service Archives Documentation Patrimoine pour échanger sur l'histoire de Choisy-le-Roi.

Colette Gatouillat est une passionnée de l'histoire de sa ville. Elle est toujours heureuse de transmettre et de partager ses connaissances grâce aux nombreux documents qu'elle a collectés et classés.

Née à Choisy en 1937 au n° 3 rue Auguste Franchot, Colette passe son enfance entre le quartier Saint-Louis et les Gondoles où résident ses grands-parents, dans la maison qu'elle habite aujourd'hui. Elle suit sa scolarité à l'école Emile Zola jusqu'à ses 18 ans. Elle y passe le certificat d'étude, puis le CAP flou et le CAP tailleur. Elle commence à travailler dans une usine de vête-

ments militaires de la porte de Choisy, puis devient aide-laborantine. À 21 ans, Colette s'installe rue d'Alsace-Lorraine chez sa grand-mère. Mariée, elle suit son mari et sa belle-famille, artisans charcutiers, sur les marchés des Gondoles, de Joinville et de Saint-Maur. La cadence est dure.

Ce n'est qu'à la retraite que Colette commence à s'intéresser à l'histoire de sa ville et adhère à l'association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi. Elle commence alors à collecter : des cartes postales, des articles et documents relatifs à la ville et à son histoire, des publications, des photographies ... La plupart des documents lui ont été prêtés. Elle les reproduit et les range, par thèmes, dans des classeurs. Colette a ainsi réussi à réunir une collection de 1 800

cartes postales illustrant Choisy, soit 6 classeurs triés par quartiers et par rues... Elle est également en mesure de vous présenter des classeurs sur le château royal, Mademoiselle de Montpensier, Madame de Pompadour, la faïencerie, Rouget de Lisle, la bande à Bonnot, la Seine, les fêtes et les cavalcades... Colette a eu aussi la bonne idée de conserver les Choisy Informations, les cahiers de l'association Louis Luc, les catalogues des Beaux-Arts, le journal *Les 2 rives*... Elle possède également une belle collection de photographies permettant de se rendre compte de l'évolution de la ville ainsi qu'une très bonne mémoire des lieux qui ont beaucoup évolué au fil des années.

Lectrice assidue du service Archives Documentation Patri-

moine où elle vient consulter des dossiers plusieurs fois par semaine, c'est volontiers que Colette y présente ses connaissances et ses souvenirs. Vous souhaitez connaître l'histoire de la ville, de votre quartier ? Vous pouvez rencontrer Colette sur des temps d'accueils à définir en fonction de vos centres d'intérêt.

**Pour toute rencontre, prendre rendez-vous auprès du service Archives Documentation Patrimoine au 01.48.92.41.36 ou à [archives@choisyleroi.fr](mailto:archives@choisyleroi.fr)**



### L'édition 2024 des Journées européennes du patrimoine

Pour sa 41<sup>e</sup> édition, les Journées européennes du patrimoine seront organisées les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 et auront pour thèmes « le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions et le patrimoine maritime ».

Vous trouverez le programme des événements proposés à Choisy sur <https://www.choisyleroi.fr>

---

Rencontrez Colette, passeuse d'histoire locale

---



# AU COEUR DE L'HISTOIRE

## *choisyenne*

**RENCONTRES AVEC  
COLETTE GATOULLAT**

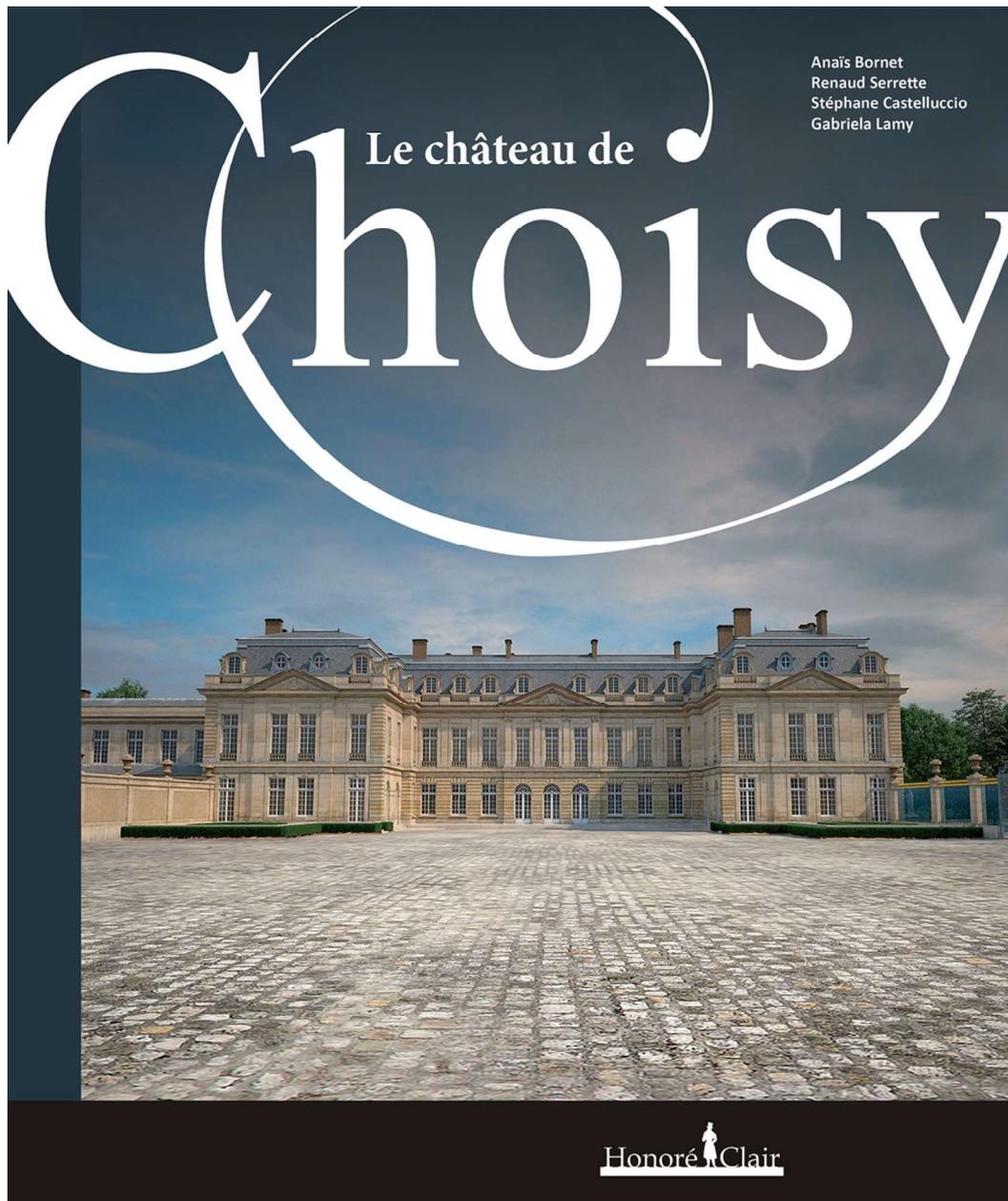
**DÈS OCTOBRE 2022**

Les 1ers et 3èmes mercredis  
du mois, de 15h à 17h

 **ARCHIVES MUNICIPALES**  
À l'ancienne Mairie,  
Parc de la Mairie

Inscription au 01 48 92 41 36  
ou à [archives@choisyleroi.fr](mailto:archives@choisyleroi.fr)





Anaïs Bornet  
Renaud Serrette  
Stéphane Castelluccio  
Gabriela Lamy

L'Actualité du Patrimoine est publié depuis septembre 2008. Vous pouvez vous procurer les anciens numéros auprès du service Archives Documentation Patrimoine.  
**Ne pas jeter sur la voie publique.**

Découvrez le domaine royal de Choisy  
sur [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr)  
© Coproduction Arsisteas / Ville de Choisy-le-Roi.

En librairie :  
Renaud Serrette, Stéphane Castelluccio, Anaïs Bornet, Gabriela Lamy,  
*Le château de Choisy*, éditions Honoré Clair, 2021, 49 €.  
ISBN 2918371378

Prochain numéro de  
L'Actualité du  
Patrimoine  
Décembre 2024

### Service Archives Documentation Patrimoine

Nous rendre visite :

Ancienne mairie, parc de la mairie  
mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Nous joindre :

Tél : 01 48 92 41 36  
Mail : [archives@choisyleroi.fr](mailto:archives@choisyleroi.fr)

Nous écrire :

Hôtel de Ville  
Place Gabriel Péri  
94607 CHOISY LE ROI